

Cité 10, Sains-en-Gohelle

Date :

Années 1920

Attachée à la fosse n°10 de la Compagnie des mines de Béthune, cette cité minière témoigne des qualités urbaines, paysagères et architecturales des ensembles d'habitat réalisés par les compagnies minières afin d'attirer et de fixer leur main d'œuvre.



Logement agrémenté d'un porche. © M Brard



Vue aérienne de la cité 10 vers 1950. © Coll JM Minot



Eglise Sainte-Marguerite et ouvrier. © M Brard



Vue des écoles et de l'église. © M Brard

Une vaste cité pavillonnaire

Construite dans les années 1920, la cité 10 compte environ 650 logements répartis selon un strict plan orthogonal. Les alignements d'arbres qui soulignent les grandes perspectives des principaux axes et les jardins clôturés par des haies végétales démontrent l'attention portée par la Compagnie aux qualités paysagères de la cité. La richesse des volumétries confère aux logements d'intéressantes qualités architecturales. Certaines habitations sont complétées par des porches marqués par un arc-boutant reposant sur un sabot de pierre, détail architectural typique de la Compagnie.

Les équipements collectifs

Un secteur dédié rassemble les principaux équipements collectifs de la cité : église, écoles, ouvrier, dispensaire, etc. Ces derniers permettent tout à la fois à la Compagnie d'offrir des services à la population minière, de contrôler son temps libre et d'afficher sa puissance. L'église Sainte-Marguerite, édifiée dans un style Art déco, est désacralisée en 2005. Réhabilitée, elle est transformée par la commune en lieu d'accueil de manifestations culturelles.

Un espace de vie contrôlé

La cité est implantée à proximité immédiate de la fosse sans volonté de créer du lien avec le centre du village de Sains. Les différents équipements collectifs favorisent son fonctionnement autarcique. Elle est en outre surveillée par les gardes des mines. À l'image d'une police privée, ces derniers s'assurent notamment du bon entretien des logements et des jardins. Avant la Première Guerre Mondiale, la Compagnie des Mines de Béthune entoure même ses cités de murs et de grilles afin de mieux contrôler la population minière et de pouvoir la contenir à l'intérieur de la cité en cas d'agitation sociale. Les vestiges des grilles conservées à l'entrée de la cité sur le rond-point de l'avenue François Mitterrand témoignent de cette pratique.

La cité 10 est intégrée au périmètre Patrimoine mondial du Bassin minier Nord-Pas de Calais.